

Le Bonnet Rouge

Quotidien Républicain du soir

DIRECTION & PUBLICITÉ

44, rue Drouot (Paris 9^e) — Téléph. : CENTRAL 09-70

RÉDACTION & ADMINISTRATION

142, rue Montmartre (Paris 2^e) — Téléph. CENTRAL 80-80

DIRECTEUR :

Miguel ALMEREYDA

Cinq Centimes le Numéro (Paris et Départements) : Cinq Centimes

Les Conséquences

LES CRÉDITS POUR LES MINISTÈRES

La discussion donnera-t-elle lieu à des débats politiques?

Jeudi sera discuté le projet de loi relatif aux traitements des membres et sous-secrétaires d'Etat en exercice. La Chambre saisira-t-elle l'occasion pour aboutir à un débat d'ordre politique? C'est possible, si M. Aristide Briand ne donne pas des explications suffisantes sur ses diverses créations.

Certes, la commission du budget ne conclut pas au refus des crédits demandés. Au contraire elle est d'avis de les ratifier, mais le rapporteur, M. Raoul Péret, au nom de la commission présente de nombreuses critiques contre les conceptions du président du Conseil. Il lui reproche d'avoir sans aucune justification supprimé des départements ministériels, rattaché des services les uns aux autres, et créé un trop grand nombre de sous-secrétaires d'Etat. Il regrette encore que ce ne soit pas le Parlement qui décide de la création des ministères.

Il nous paraît désirable, dit-il, que ce soit le législateur qui fixe le nombre des Ministères et même celui des Sous-Secrétaires d'Etat; lorsqu'un Gouvernement, au moment de sa constitution, multiplie les fonctions ministérielles, sans qu'une discussion préalable devant le Parlement ait révélé la nécessité d'en augmenter le nombre, il peut être soupçonné d'avoir obéi à des préoccupations politiques. L'efficacité des hommes appelés à la tête des administrations nouvelles ne pourrait, au surplus, que gagner à s'appuyer sur celle de la loi.

Sans doute, un texte législatif est indispensable pour ouvrir les crédits nécessaires à la marche des services que le décret a institués; mais il est évident que, ceux-ci une fois créés, le refus des crédits revêt presque toujours un caractère politique, et qu'il risque, se produisant alors que ces services ont commencé à fonctionner, de troubler plus ou moins profondément, en les arrêtant brusquement, la vie administrative du pays, et il est à peine besoin de faire remarquer que, pendant la guerre, cela pourrait entraîner les plus graves conséquences.

On voudrait bien convenir aussi qu'il est difficile d'admettre qu'un Gouvernement, après s'être présenté devant la Chambre avec dix membres seulement et avoir, étant ainsi constitué, obtenu d'elle un vote de confiance, porte

au lendemain même de ce vote, le nombre de ses membres à dix-neuf. Nous pourrions, à tout le moins nous attendre à ce que les décrets de nomination fussent tous accompagnés de rapports circonstanciés expliquant comment cette double formation réalisait l'engagement pris par le Président du Conseil le 12 décembre, d'opérer la concentration de la conduite générale de la guerre et de l'organisation économique du pays, et nous étions fondés à penser, la rapidité d'exécution étant particulièrement désirable en temps de guerre, que les décrets fixant les attributions des divers membres du cabinet seraient publiés dans un court délai, afin que les administrations sachent sous quelle direction elles se trouvaient placées.

Ces conditions sont loin d'avoir été remplies. La Commission a déploré que les décrets de nomination ne fussent pas tous accompagnés d'un rapport et elle regrette, pour les décrets précédés de rapports, que ceux-ci n'aient pas été plus explicites. De plus, les attributions des nouveaux ministères et sous-secrétaires d'Etat et la répartition des services ont été déterminées avec une lenteur très préjudiciable à la bonne marche des affaires.

Ces critiques amènent M. Raoul Péret à présenter des observations sur les attributions des différents ministères. Elles sont assez vives contre les pouvoirs donnés au ministre des Travaux publics, des Transports et du Ravitaillement; mais elles deviennent violentes contre le ministère de l'Armement et des Fabrications de guerre. Pour quelles raisons? Il est difficile de le comprendre.

M. Raoul Péret craint que M. Albert Thomas n'empêche sur les pouvoirs du général Lyautey et il le déplore. Il oublie trop facilement de reconnaître que le ministère de l'Armement a été une nécessité.

Les observations de la commission du budget sur ce chapitre sont donc inopérantes. Il est regrettable même de les voir figurer dans le rapport.

En tous cas si certains adversaires du gouvernement veulent profiter de ce débat pour le combattre, ils s'engagent sur un mauvais terrain, parce qu'ils ne trouveront aucune majorité au Parlement pour refuser les crédits.

LA RUSSIE ET LA POLOGNE

M. Gabriel Séailles nous commente la dernière décision du Tsar

La nomination par le tsar d'une commission chargée d'établir le statut de la Pologne, remet à l'ordre du jour cette question, épineuse et si controversée.

M. Gabriel Séailles, professeur à la Sorbonne, auteur d'une brochure remarquable, publiée par la Ligue des droits de l'homme, sur la Pologne, a bien voulu nous recevoir et à notre question nous dire ce qu'il pensait de l'acte récent du tsar.

— Je vais tâcher de vous dire ce que je pense sur la nomination de cette commission chargée de donner un statut à la Pologne et de définir avec les principes de son organisation politique, ses rapports avec l'empire. Je vais tâcher de le faire, en me souvenant qu'il y a des gens qui ont accepté la mission d'imposer le silence sur les vérités, qui, dans l'intérêt du pays, devraient être connues de tous.

Je pense que la constitution de cette commission, deux ans après la proclamation du grand duc Nicolas, est bien tardive; c'est cependant un événement dont nous devons nous réjouir; je pense ensuite qu'elle doit réparer le temps perdu, hâter ses travaux, surtout s'inspirer des sentiments généraux du tsar et du peuple russe, non des préjugés d'une bureaucratie hostile et malaisante. Je pense enfin qu'à considérer les membres dont elle se compose, il est à craindre qu'ils ne se mettent pas facilement d'accord et aient peine à aboutir à

Je souhaite surtout qu'elle réussisse à calmer les défiances qu'un trop long silence a fait naître, et à rétablir entre les deux grandes branches de la famille slave une entente qui leur est également nécessaire.

Le problème est de ceux dont nous ne pouvons nous désintéresser. Je ne fais pas allusion au martyre du peuple polonais, à l'abominable attentat commis contre lui. Je sais que la justice n'a rien à faire avec la diplomatie et je n'ai pas l'intention de rendre ridicule. Mais voici proprement en quels termes le problème se pose : ou le Royaume de Pologne — moins la Pologne prussienne — sera reconstruit par la grâce et sous l'hégémonie de l'Allemagne, et l'Allemagne consolidera et étendra tous les bénéfices que Frédéric II a cherchés et trouvés dans le partage; ou le Royaume, comprenant la Pologne prussienne, sera rétabli dans son unité par la volonté de la Russie, et la parole de Bismarck, que nos diplomates ne devraient jamais oublier, se vérifie : « Si jamais l'Aigle blanc ressuscite, malheur à l'Aigle noir. » On déclare sur le militarisme prussien, sur sa destruction nécessaire : qu'on rétablisse la marche slave de l'Est contre le germanisme.

La Russie a un immense avantage sur l'Allemagne; seule, elle peut rétablir la Pologne dans son intégrité, en réunissant les trois lambeaux de son corps déchiré. Au moment même où elle réorganise le Royaume et lui promet l'indépendance, la Prusse maintient contre la Pologne toutes ses menaces de germanisation.

Au retour d'un voyage, qui le conduisit en Pologne et à Varsovie, M. Edmond Privat rapporte dans la Tribune de Genève ce qu'il a vu, ce qu'il a entendu.

Je sais que, pour notre cause, les faits qu'on ignore n'existent pas et que les dangers sont conjurés, dès qu'ils ne sont pas soupçonnés. On ne laissera dire, j'espère, que l'Allemagne flatte les Polonais, qu'elle leur laisse l'illusion de la liberté. Ils parlent leur langue, ils déploient leurs étendards, ils lèvent des légions, ils ouvrent des écoles, ils travaillent à organiser l'Etat. Il est dan-

conquis. De la botte de Mgr Kakowski, archevêque de Varsovie, du prince Lubomirski, président de la ville de Varsovie, qui contiennent les impatients et nous res-

tent fidèles, il a recueilli des avertissements que nous ne pouvons plus négliger. Si l'Empire, — je vais tâcher de vous dire ce que je pense sur la nomination de cette commission chargée de donner un statut à la Pologne et de définir avec les principes de son organisation politique, ses rapports avec l'empire. Je vais tâcher de le faire, en me souvenant qu'il y a des gens qui ont accepté la mission d'imposer le silence sur les vérités, qui, dans l'intérêt du pays, devraient être connues de tous.

Je pense que la constitution de cette commission, deux ans après la proclamation du grand duc Nicolas, est bien tardive; c'est cependant un événement dont nous devons nous réjouir; je pense ensuite qu'elle doit réparer le temps perdu, hâter ses travaux, surtout s'inspirer des sentiments généraux du tsar et du peuple russe, non des préjugés d'une bureaucratie hostile et malaisante. Je pense enfin qu'à considérer les membres dont elle se compose, il est à craindre qu'ils ne se mettent pas facilement d'accord et aient peine à aboutir à

Je souhaite surtout qu'elle réussisse à calmer les défiances qu'un trop long silence a fait naître, et à rétablir entre les deux grandes branches de la famille slave une entente qui leur est également nécessaire.

Le problème est de ceux dont nous ne pouvons nous désintéresser. Je ne fais pas allusion au martyre du peuple polonais, à l'abominable attentat commis contre lui. Je sais que la justice n'a rien à faire avec la diplomatie et je n'ai pas l'intention de rendre ridicule. Mais voici proprement en quels termes le problème se pose : ou le Royaume de Pologne — moins la Pologne prussienne — sera reconstruit par la grâce et sous l'hégémonie de l'Allemagne, et l'Allemagne consolidera et étendra tous les bénéfices que Frédéric II a cherchés et trouvés dans le partage; ou le Royaume, comprenant la Pologne prussienne, sera rétabli dans son unité par la volonté de la Russie, et la parole de Bismarck, que nos diplomates ne devraient jamais oublier, se vérifie : « Si jamais l'Aigle blanc ressuscite, malheur à l'Aigle noir. » On déclare sur le militarisme prussien, sur sa destruction nécessaire : qu'on rétablisse la marche slave de l'Est contre le germanisme.

La Russie a un immense avantage sur l'Allemagne; seule, elle peut rétablir la Pologne dans son intégrité, en réunissant les trois lambeaux de son corps déchiré. Au moment même où elle réorganise le Royaume et lui promet l'indépendance, la Prusse maintient contre la Pologne toutes ses menaces de germanisation.

Au retour d'un voyage, qui le conduisit en Pologne et à Varsovie, M. Edmond Privat rapporte dans la Tribune de Genève ce qu'il a vu, ce qu'il a entendu.

Je sais que, pour notre cause, les faits qu'on ignore n'existent pas et que les dangers sont conjurés, dès qu'ils ne sont pas soupçonnés. On ne laissera dire, j'espère, que l'Allemagne flatte les Polonais, qu'elle leur laisse l'illusion de la liberté. Ils parlent leur langue, ils déploient leurs étendards, ils lèvent des légions, ils ouvrent des écoles, ils travaillent à organiser l'Etat. Il est dan-

conquis. De la botte de Mgr Kakowski, archevêque de Varsovie, du prince Lubomirski, président de la ville de Varsovie, qui contiennent les impatients et nous res-

SI LA GUERRE ÉCLATAIT...

Un ministère de coalition serait formé aux États-Unis

Londres, 6 février. — On télégraphie de New-York au Times :

Les chefs du parti républicain et du parti démocrate à Washington discutent en ce moment, quelle procédure devrait être adoptée en cas de guerre, en tenant compte de l'approbation unanime que le pays a donnée à la position prise par le président. On parle de la formation d'un ministère de coalition et on met en avant pour faire partie de ce cabinet les noms de MM. Taft, Root, Georges Wickersham et Olney. M. Root serait secrétaire d'Etat dans ce nouveau ministère.

Une très grande animation règne dans tous les chantiers navals où l'on pousse activement la construction et la réparation des navires.

Les journaux se conforment strictement à la demande de notre ministère de la marine pour que rien ne soit publié sur la position de la flotte militaire et sur les mouvements des navires de guerre. — (Information.)

QUAND LA GUERRE SERA DECLARÉE

Londres, 6 février. — On annonce que M. Wilson formera un ministère de coalition dès que les hostilités seraient déclarées, en faisant appel aux hommes les plus capables, sans tenir compte de leurs idées politiques. — (Information.)

Une Note Austro-Hongroise

New-York, 6 février. — Le gouvernement austro-hongrois vient de faire remettre au gouvernement de Washington une note à peu près identique à celle de l'Allemagne au sujet de la guerre sous-marine.

On s'attend à ce qu'une rupture immédiate des relations diplomatiques avec l'Autriche-Hongrie suive le dépôt de cette note. — (Information.)

L'Attitude de la Hollande

Amsterdam, 5 février. — Sir Walter Townley, le nouvel ambassadeur d'Angleterre en Hollande, au cours d'une interview, a fait les déclarations suivantes :

« Soyez assurés que le gouvernement anglais a le vif désir de continuer et de fortifier les relations d'amitié et de bonne amitié qu'il a toujours entretenues avec la Hollande.

« Au cours de l'entretien qu'a bien voulu m'accorder mon souverain avant mon départ pour les Pays-Bas, Sa Majesté a particulièrement insisté sur le prix qu'elle attachait au maintien et au développement de ses bons rapports.

« L'ambassadeur a ajouté qu'aucune puissance de l'Entente n'avait l'intention de violer la neutralité hollandaise.

« Le ton de cette interview contraste singulièrement avec les travaux soi-disant défensifs entrepris par l'Allemagne sur la frontière hollandaise. — (Radio.)

M. Gérard quitte Berlin

Londres, 6 février. — Selon un correspondant de la « United Press » à Berlin, M. Gérard quittera la capitale allemande jeudi ou vendredi, avec tout le personnel de l'ambassade, les docteurs américains de la Croix Rouge, ainsi qu'un certain nombre d'Américains, dont trois journalistes. Le train mis à leur disposition, les conduira en Suisse, d'où M. Gérard ira probablement s'embarquer dans un port espagnol. — (Information.)

ET LE FROID CONTINUE...

La neige a été abondante mais le charbon point

Le temps ce matin s'est un peu radouci, mais le sol est encore recouvert d'une couche de neige épaisse et sale, qui entrave la circulation des véhicules de toute nature. Les trains de banlieue eurent des retards assez considérables, mais on ne signala cependant aucun accident grave.

Au bureau central météorologique on nous a déclaré ce matin que la nuit dernière la température la plus basse a été enregistrée à Paris. Alors que dans la région de Lyon, Besançon le thermomètre est descendu à - 5° et - 6° dans la région parisienne il est descendu à - 14°.

Pour la nuit prochaine on prévoit un léger relèvement, mais point encore de dégel.

A la "Maison Garnier"

La première distribution de charbon faite à l'Opéra a soulevé un certain nombre de critiques et l'on s'est plaint surtout de l'attente forcée dans le froid et la neige. En effet, la galerie ouverte au public, bien qu'elle puisse contenir 600 personnes, se trouve beaucoup trop petite pour la foule qui afflue sans cesse.

Il avait été question de remédier à ces inconvénients en établissant des estris provisoires. Nous sommes allés ce matin assister à la vente; les abris n'étaient pas encore installés et la foule continuait à attendre au dehors.

Les bureaux s'étaient ouverts à 9 heures et immédiatement le déficit s'organisa. Chaque personne ayant reçu un ticket bleu ressortait par une seconde porte, passait dans la cour et, sous les yeux de Charles Garnier étonné d'un pareil spectacle, recevait un sac de charbon de 10 kilos qu'elle emportait précipitamment.

Les choses se sont passées sans trop de récriminations aigres; pas la moindre huée, pas le plus léger sifflet au « pigeonier », mais hélas la « claque » était absente et les applaudissements ont manqué d'enthousiasme.

Croyez-vous, disaient une jeune femme en soufflant dans ses doigts, je suis arrivée à huit heures et ce n'est qu'à onze heures que mon tour est enfin venu, on m'a répondu qu'il n'y avait plus rien. Je sais bien que la distribution n'était pas encore organisée, mais il est triste de constater cette médiocrité.

Les plaintes les plus vives ont été formulées par les ménagères de l'avenue Trudaine qui ont à effectuer un trajet de plus de deux kilomètres en portant leur sac de dix kilos, et qui doivent attendre pendant de longs moments leur tour de répartition.

Le Vatican a peur... pour le denier de St-Pierre

On mande de Rome :

Aussitôt les dispositions du blocus connues, le Vatican s'est occupé de ses relations avec l'épiscopat américain. Une protestation a été formulée.

L'exercice de ministère du pape est presque empêché.

Vienne et Berlin auraient répondu que la liberté des communications serait assurée. Malgré ces assurances, le Vatican reste inquiet; il considère le blocus comme un dommage grave, car l'obole de Saint Pierre des nations européennes étant allée en diminuant, la contribution fournie par l'Amérique avait permis de suppléer largement à cette diminution. Comment arrivera-t-elle? Sera-t-elle expédiée au fond des mers?

Communiqués

91^e JOUR DE LA GUERRE

Sur la rive droite de la Meuse, deux coups de main ennemis, l'un à l'est de Louvemont, l'autre aux Eparges, ont échoué sous nos feux.

En Lorraine, au cours de la nuit, l'ennemi, après un violent bombardement, a attaqué une de nos tranchées vers la digue de Parroy, au nord-ouest de la forêt. Une fraction ennemie qui avait pénétré jusqu'à notre première ligne en a été immédiatement rejetée par notre contre-attaque.

Dans la région d'Anceville, nous avons capturé une patrouille allemande.

En Alsace, dans la région d'Aspach, au nord-ouest d'Altkirch, après une préparation d'artillerie, nos reconnaissances ont pénétré en trois points différents dans les positions allemandes. Après avoir bouleversé les ouvrages de l'adversaire et détruit des abris, nos troupes sont rentrées sans avoir subi de pertes.

Nuit calme sur le reste du front.

Contre l'Alcoolisme

Le sous-secrétaire d'Etat à la guerre, a décidé que M. Edmond Laurent, adjoint à l'intendance militaire, attaché au cabinet du directeur du Contrôle, serait chargé — tout en conservant ses fonctions actuelles — de centraliser toutes les mesures concernant l'alcoolisme, de façon à coordonner les efforts des divers services.

La Crise Russe

Vers un nouveau ministère

Suivant une information publiée par un de nos confrères du matin, la crise russe revêtirait un nouveau caractère.

Dans les cercles gouvernementaux, on discute, en effet, la possibilité de former un ministère strictement d'affaires, sans couleur politique, qui prendrait le pouvoir et travaillerait en harmonie avec la Douma. Le ministère aurait la tâche de mener la guerre à bonne fin sans toucher aux questions politiques. On assure qu'on serait prêt d'arriver à une entente sur ce point.

Le Successeur de Raspoutine

Petrograd, 6 février. — Une conférence vient d'être faite à Petrograd par le moine Mordary, sur l'« Avenir du monde slave » et de l'« Empire russe ».

Cette conférence a produit la plus vive impression sur tous ceux qui l'ont entendue et où l'on comptait en grand nombre des hauts dignitaires de l'Eglise et plusieurs chefs de service des ministères et chancelleries. Cette manifestation avait attiré un public d'autant plus pressé que Mordary passe aux yeux de certains pour être une manière de prophète. Malgré toute sa subtilité orientale et sa stature imposante, Mordary, qui est Monténégrin d'origine, n'avait pu, jusqu'ici, faire valoir toutes ses qualités.

PARIS SANS GATEAUX

Les Pâtisseries fermées AUJOURD'HUI pour la première fois

Clients et Restaurateurs

De par l'ordre de M. Herriot, ministre des travaux publics, des transports et du ravitaillement, pour la première fois aujourd'hui, les pâtisseries ont fermé boutique; pour la première fois, les gâteaux sont bannis des tables de restaurants, des comptoirs de bars. Que voulez-vous, il faut faire des économies. C'est la guerre.

Chez les pâtisseries on accepte la mesure avec résignation.

— Pour deux raisons, nous a dit l'un d'eux d'abord parce que c'est nécessaire à la défense nationale à ce qu'il paraît, et ensuite parce que nous ne pouvons pas faire autrement. La loi est la loi, n'est-ce pas.

Dans les bars, on a tout simplement substitué aux brioches, aux gâteaux secs habituels, des tartines de pain, ce qui a pour effet de faire quelque peu baisser les recettes de ces honorables débitants.

— Les clients, nous ont-ils dit, engouffraient facilement, avec un café-crème, quatre ou cinq brioches; un morceau de pain leur suffit.

Près de la Bourse, l'aimable caissier d'un restaurant-bar, où fréquentent des officiers, des messieurs décorés, des gens très bien, quoi, a bien voulu nous dire ce qu'il pensait de l'ordonnance de M. Laurent. Elle nous paraît avec franchise.

— Qu'on supprime la consommation des gâteaux un jour, deux jours par semaine, si le gouvernement le juge indispensable, parfait. Mais pourquoi deux jours de suite. Nous avons déjà un mal considérable à nourrir convenablement notre clientèle. En ce moment nous n'avons pas de fruits. Vraiment, nous nous demandons comment on pourra égarer notre carte de desserts.

— Eh bien, mademoiselle, on s'en passera; un de vos sourires compensera largement la privation du chou à la crème ou une tarté aux cerises.

Les plus à plaindre sont les vendeuses de pâtisseries, qui vont avoir deux jours de repos forcé et non payés.

Marcel MENU.

A BATONS ROMPUS

Edouard Drumont, ce défenseur de l'Eglise romaine, cet agent des Jésuites, aura-t-il des obsèques religieuses?

Si les prêtres respectaient eux-mêmes les principes dont ils veulent imposer l'observation aux peuples, ils refuseraient d'accompagner à sa dernière demeure la dépouille du vicel antisémite, ils laisseraient ce cadavre aller aux vers sans avoir été tripoté d'abord par les rites de sacristie.

Edouard Drumont, en effet, vivait, depuis plusieurs années, en révolte déclarée contre les lois de l'Eglise.

L'Eglise romaine refuse de connaître ceux de ses fidèles qui ont volontairement méconnu quelques-unes de ses lois essentielles, celle surtout qui concerne le mariage. Un catholique ne peut épouser une femme divorcée. S'il le fait, son mariage, tout béni par les prêtres, est considéré comme non existant par l'Eglise, et le marié passe, aux yeux des curés, pour vivre en état de concubinage. Les ministres de l'Eglise doivent lui refuser les sacrements.

C'était la situation d'Edouard Drumont. Ce vieux farceur qui avait tant reproché au juif Naquet sa loi de divorce, n'hésita point, le jour où son « cœur » fut pris, à épouser une femme divorcée. Ce mariage fut purement civil. C'était, pour les catholiques, un scandale. Ce scandale se prolongea jusqu'à la mort de Drumont. Le fondateur de la Libre Parole resta, jusqu'à son dernier crachat, en dehors de cette Eglise que, si longtemps, il défendit avec fureur et non sans profits. Les prêtres devraient donc refuser de conduire à la fosse les restes du révolté.

Mais il est avec le ciel des accommodements...

Georges CLAIRET.

P.-S. — On annonce que les obsèques de Drumont seront célébrées en l'église Saint-Ferdinand-des-Ternes; Drumont était riche.

Général N.

Monsieur BADIN.

